


Bulletin de préconisation n°4 du 17/04/26

Réalisé par le :  CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier


EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 20, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Graud, Sébastien Le Verge.


RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :


Sur le site internet de France Olive : <https://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2026>


POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <https://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformatives>


RÉSUMÉ DE LA SITUATION

- **Fertilisation et amendement**

Continuez votre programme de fertilisation en pensant à fractionner vos apports pour garantir la disponibilité des éléments minéraux (notamment l'azote) tout au long de la période de croissance de l'arbre. En l'absence de pluie, des irrigations adaptées peuvent être déclenchées pour permettre la solubilisation des engrais dans la solution du sol. Cela est déconseillé sur les vergers dont les sols sont toujours saturés en eau. Un léger travail du sol permet également une meilleure incorporation des fertilisants au sol. Pour plus d'informations, [consultez l'InfOlive n°1](#).
- **Œil de paon et cercosporiose**

Des symptômes d'œil de paon et de cercosporiose sont toujours visibles sur l'ensemble des terroirs. Aux vues des précipitations annoncées le risque estimé est **fort**.
Pensez à renouveler vos couvertures phytosanitaires avant les épisodes pluvieux si les dernières protections mises en place ne sont plus efficaces.
- **Teigne**

Le 1^{er} vol a démarré avec une intensité assez importante sur les secteurs précoces et intermédiaires (faible intensité en secteur tardif). **Surveillez vos pièges de monitoring.**
Les applications à base de *Bacillus thuringiensis* ne sont pas recommandées pour ce ravageur à cette période.
- **Pyrale du jasmin**

Des larves de pyrale de jasmin sont actives sur jeunes vergers. En cas de forte infestation, il est possible d'appliquer des produits à base de *Bacillus thuringiensis*. Ces traitements sont recommandés **uniquement sur jeunes vergers**.
- **Cochenilles *Diaspididae***

Sur les foyers connus de cochenilles diaspidines, des migrations vers les nouvelles feuilles sont en cours.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701



Maladies du feuillage

Biologie



Symptômes d'œil de paon
(source France Olive)

Symptômes de cercosporiose
(source France Olive)

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de l'œil de paon et de la cercosporiose [sur l'InfOlive n°1](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°4](#), des symptômes d'œil de paon sont observés sur une grande majorité des secteurs (sauf dans les secteurs des piémonts alpins méridionaux). Des nouvelles sorties de symptômes sont observées en Haute-Provence.

Des symptômes de cercosporiose sont encore visibles malgré la défoliation plutôt importante.

La présence et l'intensité des symptômes observés sont très variables et dépendent fortement de la conduite culturale (positionnement de protections, renouvellement des protections, environnement de la parcelle, qualité de pulvérisation).

Les situations orageuses prévues sur la quasi-totalité du bassin oléicole vont rendre les conditions favorables aux contaminations (œil de paon et cercosporiose). Le risque est **fort**.

Pour vous aider, vous pouvez utiliser le modèle de prédiction des contaminations à l'œil de paon sur vos parcelles sur l'application Oléiculteur téléchargeable ici :

<https://franceolive.fr/actualites/application-oleiculteur/>



Préconisations

Avant toute intervention phytosanitaire, il est recommandé de :

- **Fertiliser** : une fertilisation adaptée permet le bon renouvellement de la frondaison,
- **Régler votre pulvérisateur** afin d'optimiser la qualité d'application des traitements,
- **D'entretenir votre parcelle** : la gestion de l'enherbement et des haies permet de limiter la présence d'humidité dans le verger.

Pensez à renouveler vos couvertures phytosanitaires avant les épisodes pluvieux si les dernières protections mises en place ne sont plus efficaces.

Pour rappel, il n'existe aucune substance curative. Les traitements doivent être réalisés en amont des épisodes potentiellement contaminants !

Pour plus d'informations sur les produits homologués pour lutter contre les maladies du feuillage consultez le [cahier de l'oléiculteur 2026](#) ou le [site internet E-Phy anses](#).

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Teigne

Biologie



Symptômes de teigne sur feuille (source France Olive)

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la teigne [sur l'InfOlive n°1](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°4](#), le vol des papillons issus de la génération phyllophage est en cours sur une grande partie des secteurs. Les niveaux de captures sont importants des Pyrénées-Orientales à la basse vallée du Rhône en passant par le sillon audois, la basse vallée de la Durance, les piémonts du Ventoux. Des captures à des niveaux plus faibles ont aussi lieu en Haute-Provence, dans le Nyonsais, dans les piémonts alpins méridionaux.

Les vols sont étonnamment importants sur beaucoup de secteurs, malgré une pression faible à moyenne de dégâts sur feuille à la sortie de l'hiver. Les niveaux de captures restent similaires à ceux de l'année dernière mais les vols sont plus précoces.

Le risque est **faible** dans les secteurs tardifs, **modéré** à **fort** sur les secteurs intermédiaires et **fort** sur les secteurs précoces.

Préconisation

- Favoriser la biodiversité pour encourager la prédation sur les chenilles (installation de nichoirs, présence de haies, ...)
- Relever les pièges de monitoring à minima une fois par semaine, afin de suivre la dynamique de vol des adulte
- Si vous optez pour une lutte par confusion sexuelle (PRAYSTEC), le dispositif doit être en place.
- Les applications de *Bacillus thuringiensis* ne sont pas recommandées pour cette période.

Pyrale du jasmin

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la pyrale du jasmin [sur l'InfOlive n°1](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°4](#), des chenilles de pyrales du jasmin actives sont visibles sur jeunes vergers dans les Pyrénées-Orientales.

Le risque est **fort** sur les jeunes vergers avec des larves actives et **faible** sur les vergers adultes.

Symptômes de pyrale sur feuille (source France Olive)



Préconisation

- Favoriser la biodiversité pour encourager la prédation sur les chenilles (installation de nichoirs, présence de haies, ...)
- Surveillez vos vergers.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

- En cas de fortes infestations, il est possible d'appliquer des produits à base de *Bacillus thuringiensis*. Ces traitements sont recommandés **uniquement** sur jeunes vergers si les larves sont encore petites (premiers stades larvaires).

Pour rappel, les produits à base de Bt sont photosensibles, il est donc conseillé de les appliquer en fin de journée.

Pour plus d'informations sur les produits homologués pour lutter contre la pyrale du jasmin consultez le [Cahier de l'oléiculteur 2026](#) ou le site internet [E-Phy anses](#).

Cochenilles *Diaspididae*



Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la cochenille [sur l'InfOlive n°1](#).

*Cochenille de la famille des Diaspididae
(source Fanny Vernier CA83)*

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°4](#), la situation n'a pas évolué depuis le dernier bulletin.

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de cochenilles *Diaspines* sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers.

Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tiennent pas compte des spécificités de votre exploitation.

Ce ravageur est un ravageur émergent, nous n'avons que très peu de données sur son cycle biologique et sur son impact sur les oliviers.

Préconisations

En cas de présence de cochenilles, **favoriser la biodiversité**. Les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes spécifiques (à identifier).

Les applications à base d'huile de paraffine ne sont plus conseillées pour cette période.

Pour plus d'informations sur les produits homologués pour la lutte contre les cochenilles, consultez [l'InfOlive n°1](#), le [Cahier de l'oléiculteur 2026](#) ou le site internet [E-Phy anses](#). Pour rappel, L'ESSEN'CIEL est autorisé sous dérogation. Retrouvez tous les détails [sur le site de France Olive](#).